

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Date : **8 janvier 2011 - 10h**

Lieu : **Mairie Sentheim**

Elus enfants

Présents :

Mlles Zalguene Sarah - Herrmann Laurène – Stein Clarisse

MM. Podlinski Théo - Grayer Benjamin - Pantziga Jérémy

Absents :

Melles Jaeg Marie - Lustig Coralie – Palaticky Lauriane - Pecci Cécile - Wirtz Lauriane

M. Alter Dimitri - Neff Steven

Excusés :

MM. S Tifouti Rayane - Stoecklin Alexis

Elus adultes

Présents :

MM. Hirth Bernard – Messerlin Roland - Risacher Bertrand

Excusés :

M. Stoecklin Gérard

Ordre du jour :

- 1) Approbation du procès-verbal du 22 mai 2010
- 2) Bilan de la mandature
- 3) Renouvellement du CME. Elections
- 4) Conseil des jeunes
- 5) Divers

Monsieur le Maire, Bernard Hirth, salue l'ensemble du Conseil Municipal des Enfants et présente aux enfants ses vœux de bonne année et de bonne santé.

1) Approbation du compte rendu du 22 mai 2010

Monsieur Hirth Bernard est surpris par le fait que seuls 6 conseillers soient présents et regrette que seuls deux se soient excusés. Il rappelle que les absents peuvent prévenir ou s'excuser auprès des services administratifs de la Mairie ou d'un(e) copain(e).

Les absents peuvent également donner procuration à l'un des présents pour se faire représenter lors de la séance.

Après une lecture du CR de la séance du 22 mai 2010, ce dernier est approuvé à l'unanimité.

2) Bilan de la mandature

Monsieur Hirth Bernard propose de faire un tour de table afin que les jeunes s'expriment et tirent un bilan de leurs deux années de mandat.

- Jérémy Pantziga est content d'avoir participé au CME. Cette expérience l'a, par exemple, sensibilisé au tri, au respect de l'environnement, au problème des déchets.
- Théo Podlinski abonde en ce sens. Il précise également que son expérience de maire lui a donné davantage confiance en soi.
- Benjamin Grayer s'est rendu compte que l'on ne pouvait pas réaliser tous les projets. Cela avait un coût.
- Clarisse Stein retient elle aussi de cette expérience la sensibilisation aux problèmes environnementaux. Elle a également pris davantage confiance en elle et cela lui a permis de communiquer et de proposer.
- Pour Sarah Zalguene ce fut une expérience enrichissante. Elle a d'ailleurs été une ambassadrice lors de la création du CME de Bourbach-le-Haut.
- Enfin Laurène Hermann est, elle aussi, plus attentive aux problèmes environnementaux depuis qu'elle est élue.

Monsieur Hirth Bernard souhaiterait connaître leur avis par rapport à l'organisation du CME, son mode de fonctionnement. Il souhaiterait également savoir si les jeunes éprouvent davantage d'intérêt pour les affaires de la commune.

- Théo Podlinski estime que le CME n'a pas été créé « pour le folklore », il a permis aux jeunes de réaliser des actions en faveur des gens du village. Pour lui cela a été une chance de pouvoir y participer.
 - Benjamin Grayer avait envie de faire parti du CME. Il a apprécié l'organisation des élections car cela lui a permis de découvrir le fonctionnement de la commune.
 - Pour Clarisse Stein, le CME permet aux enfants de voir comment cela se passe chez les adultes. Elle est très satisfaite de cette expérience.
 - Sarah Zalguene estime que cela a été une bonne initiative. Les projets ont été initiés par les enfants et non par les adultes, ça change !
 - Enfin, Laurène Hermann a trouvé intéressant de faire comme les « grands ».
- Afin d'améliorer le fonctionnement du CME Monsieur Bertrand Risacher souhaiterait savoir quels sont de leur avis, les points à améliorer. Il estime par exemple qu'il faudrait réunir le CME au moins une fois par trimestre soit quatre fois par an.

- Sarah Zalguene regrette que le réaménagement du parcours Vita n'ait pas pu aboutir.

Monsieur Messerlin Roland annonce aux enfants qu'une réunion aura lieu le jeudi 13 janvier afin de réhabiliter le parcours Vita de Sentheim. Il souligne que c'est grâce à l'intervention du CME que les adultes ont décidé de relancer ce projet.

Monsieur Hirth Bernard intervient pour préciser qu'il est important pour une commune d'entretenir son patrimoine (parcours Vita, Chemin de croix du Rollenberg, chapelle Ste Anne, parc à daims) ou de l'enrichir (achat de forêts afin de pérenniser le sentier géologique).

- Théo regrette juste l'absentéisme de certains camarades qui n'ont pas pris leur rôle au sérieux.
- Benjamin Grayer demande où en est le projet d'aménagement de la cour de l'école. Monsieur Hirth Bernard répond que le projet n'est pas abandonné mais qu'il s'intègre au projet global d'aménagement des rues Neuve, de Soppe et la Grand'rue.

Monsieur Hirth Bernard conclut en remerciant les jeunes pour leur implication. Il estime que c'est une des responsabilités de la commune que de s'occuper de ses enfants. La commune est responsable de sa jeunesse, car c'est l'avenir du village. C'est une action éducative importante car elle éveille les enfants au fonctionnement de la commune.

3) Renouveaulement du CME. Elections

Le CME sera renouvelé le **samedi 5 février 2011**. Il sera composé de 15 enfants de Sentheim des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 c'est-à-dire nés entre 2000 et 2003.

Les conseillers sortants présents tiendront le bureau de vote de 13h30 à 15h et participeront au dépouillement. Lors de l'installation du nouveau CME et de l'élection du Maire et de l'adjoint le samedi 12 février à 10h à la Mairie Théo Podlinski remettra l'écharpe de Maire à son successeur.

4) Conseil des Jeunes

La Municipalité de Sentheim avait prévu la création d'un Conseil Municipal des Jeunes. A ce jour, ce projet n'a pas été réalisé. Monsieur Hirth Bernard propose que le CME sortant se transforme en Conseil Municipal des Jeunes afin de permettre aux enfants de continuer à participer à la vie de la commune. Les membres de ce CMJ ne seront pas élus, mais il propose que les anciens élus du CME se portent volontaires par le biais d'un talon réponse joint au présent compte rendu.

Monsieur Risacher Bertrand suggère que ce conseil soit dénommé Conseil Consultatif des Jeunes étant donné que ses membres ne seront pas des élus. Cette proposition est retenue.

5) Divers :

Les membres du CME sont invités à la réception de Nouvel An le dimanche 23 janvier 2011 à 10h30 à l'AMOS.

Plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, Bernard Hirth lève la séance à 11h20.

Le secrétaire de séance : Risacher Bertrand

Chers jeunes,

Après deux années de fonctionnement le Conseil Municipal des Enfants va être renouvelé. Des élections vont avoir lieu le **samedi 5 février 2011**.

Ouverture du bureau de vote : 13h30 -15h

Dépouillement : 15h.

Afin de permettre aux jeunes de continuer à participer à la vie de la commune, il a été décidé, lors du Conseil Municipal des Enfants du 8 janvier 2011, de créer un Conseil Consultatif des Jeunes. Tous les anciens élus du Conseil Municipal des Enfants pourront y participer. Si tu décides de participer activement au Conseil Consultatif des Jeunes, n'hésite pas. Pour cela, il te suffit de compléter le talon réponse ci-dessous et de le déposer soit en Mairie soit chez Bertrand Risacher (7A rue de Mortzwiller) pour le **vendredi 18 février 2011** dernier délai.

Amicalement

Les animateurs

✂ _____

Commune de Sentheim

Participation au « Conseil Consultatif des Jeunes »

Nom : _____ Prénom _____

Adresse _____

Souhaite participer au « Conseil Consultatif des Jeunes ».

Date :

Signature :